Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Garderie Univers d'enfants Inc.	2019514	Le 07 février 2025
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Garderie univers d'enfants 2		(506) 864-8377
Adresse		
329 rue Ryan Moncton NB E1G 2W2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis	**Titre du poste**	
Celina Boudreau Chiasson	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

La MAQ a vérifié les éléments suivants :
- le ratio et le nombre maximal d'enfants
- Affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement
- les activités quotidiennes
- l'orientation des enfants
- les effets personnels

Durant la visite, le ratio est respecté.

La Mentore en Assurance de la Qualité est présente sur les lieux durant les jeux extérieurs, le moment de transition vers l'intérieur ainsi que l'heure du dîner.

La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les membres du personnel réconforté un enfant ayant besoin d'affection. La Mentore en Assurance de la Qualité est également présente sur les lieux lors d'une visite surprise d'un camion de pompier, les enfants étaient très heureux de cette visite.

original signé par
Celina Boudreau Chiasson — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 février 2025 — Date

original signé par
Annick Beaulieu — Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 février 2025 — Date